



## **Incendie de 2 immeubles 'Verre et Acier' : point de situation**

samedi 14 octobre 2023

**Depuis l'incendie le 30 septembre 2023 de deux immeubles désaffectés du quartier Saint-Julien à Rouen, la Ville de Rouen agit en s'appuyant systématiquement sur deux principes fondamentaux : la précaution et la transparence. Dans ce cadre, elle informe régulièrement les habitantes et habitants. Voici un point sur la situation samedi 14 octobre à 12h.**

- Suivi du site du sinistre : depuis la fin des opérations de secours, c'est le propriétaire du site, Rouen Habitat, qui a pris le relais et assure le gardiennage et la gestion des décombres. Depuis mercredi 11 octobre Rouen Habitat a mandaté un maître d'œuvre, l'entreprise ACCEO, afin de déterminer la solution et l'entreprise à retenir pour la gestion, sécurisation et l'enlèvement des décombres.

Comme annoncé lors de la réunion publique dimanche 8 octobre dernier, dans un premier temps un surfactant sera posé sur le site : il formera un film à la surface des décombres, permettant de les 'encapsuler' et donc de limiter drastiquement la propagation éventuelle de fibres (même si à ce jour, sur cinq campagnes de prélèvements d'air, aucune amiante n'a été détectée, cf. infra). Les délais de commande et d'approvisionnement, puis le chantier de pulvérisation du produit, permettent d'envisager une fin des travaux d'encapsulage et sa mise en place d'ici un mois, soit le 15-20 novembre 2023, sous réserve de la validation par les autorités compétentes (services de l'Etat). Alors le système de brumisation sera stoppé, le surfactant assurant la mission de contenir les particules.

Après la pose du surfactant, la seconde phase consistera en l'évacuation des déchets. Rouen Habitat et le maître d'œuvre y travaillent d'ores et déjà. Cette phase sera nécessairement plus longue que la pose du surfactant. Un calendrier précis sera indiqué ultérieurement.

Dans l'attente, la brumisation se poursuit à l'aide de quatre brumisateurs, afin de maintenir les particules au sol.

- Résultats des analyses : pas d'amiante détecté dans l'air depuis le début des mesures

La dangerosité de l'amiante est liée à son éventuelle inhalation. L'analyse de l'air est donc primordiale. Les cinq campagnes de prélèvements effectuées jusqu'à présent (1, 3, 6, 10 et 11 octobre) n'ont révélé aucune détection d'amiante dans l'air, dans aucun des prélèvements. Tous les résultats d'analyse sont publics, dans leur intégralité, sur le site de la Ville : <https://rouen.fr/evenement/2023/10/dernieres-informations-sur-lincendie-immeubles-dans-quartier-saint-julien>

En complément, comme promis lors de la réunion publique de dimanche 8 octobre, de nouveaux prélèvements ont été organisés dans 5 logements à proximité de l'école, avec l'accord bien sûr des occupants. Les résultats seront connus d'ici le début de la semaine prochaine.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire  
Contact presse  
[presse@rouen.fr](mailto:presse@rouen.fr)  
02 35 08 86 53

Sur le groupe scolaire Pépinières Saint-Julien : Les résultats des trois premières campagnes de prélèvements (surfaces et air, intérieur et extérieur du groupe scolaire) n'avaient relevé aucune trace d'amiante, ni dans l'air, ni en surface à l'exception de 8/20 prélèvements de surface lors de la troisième campagne. Depuis, toute l'école a d'ores et déjà été nettoyée (le week-end dernier) et une nouvelle décontamination totale de l'école va être mise en place dans les prochains jours par l'entreprise Séché. Les mesures d'air se poursuivent à échéance régulière et n'ont jamais détecté d'amiante (cf. supra).

L'école ne sera ré-ouverte que lorsque toutes les mesures de sécurité et de précaution seront réunies. Dans tous les cas, pas avant la fin des vacances d'automne.

Sur les balayeuses et les matériels des agents de la Ville :

Jeudi 5 octobre, une première campagne de tests surfaciques a été réalisée sur une première balayeuse qui a servi à ramasser les déchets en toute proximité du site dans les heures suivant l'incendie, ainsi que sur les déchets eux-mêmes. 6/8 prélèvements sur cette machine, et 18/30 prélèvements de déchets, indiquent comme cela était prévisible de la présence d'amiante (fibre chrysotile).

Dès ces résultats connus (vendredi 6 octobre après-midi) et par mesure de précaution, les 4 machines (dont cette 1<sup>ère</sup> machine testée) qui avaient servi dans le 'cône' (périmètre géographique défini avec les autorités sanitaires) le lendemain de l'incendie ont toutes été immobilisées et isolées, ainsi que 2 autres machines qui avaient servi pour nettoyer le groupe scolaire des Pépinières. Une série de tests a été effectuée sur ces machines dès lundi 9 octobre : des prélèvements d'air ont été effectués dans les 6 machines immobilisées, ils sont tous négatifs. Aucune présence d'amiante n'a été détectée. Après les tests, les véhicules ont tous subi par précaution un nettoyage selon le protocole amiante.

Des prélèvements d'air ont également été effectués dans un véhicule de la police municipale qui a servi sur la zone de l'incendie : aucun ne révèle de trace d'amiante.

Enfin des tests surfaciques sur les tenues, masques, chaussures d'agents intervenus sur l'espace public le dimanche, lendemain de l'incendie, ont été effectués. Aucune amiante n'a été détectée.

L'Inspection du Travail (services de l'Etat) a demandé d'effectuer des prélèvements d'air sur le site municipal dit 'DELBO', à l'endroit du stockage des sacs de collecte des déchets et dans le camion de l'entreprise SECHE. Cela a été fait, les résultats ne révèlent aucune présence d'amiante dans l'air.



- Numéro vert pour les particuliers :

Dès la semaine dernière, Rouen Habitat a fait mettre en place un numéro vert dédié à l'enlèvement des débris chez les particuliers ou dans l'espace public. Les habitants qui retrouvent sur leur terrain des retombées de l'incendie et du panache de fumée peuvent contacter le 0 800 000 430.

Depuis le lancement du numéro vert il y a 10 jours, la totalité des interventions chez les particuliers ayant fait appel au numéro vert a été effectuée, soit 445 interventions. 100% des interventions ont donc été réalisées en 10 jours.

La cellule de crise reste active et d'autres informations seront publiées dès que nécessaire. Toutes les informations sont disponibles sur [www.rouen.fr](http://www.rouen.fr) et sur les réseaux sociaux de la Ville de Rouen.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire  
Contact presse  
[presse@rouen.fr](mailto:presse@rouen.fr)  
02 35 08 86 53